



11 septembre 2023



Le Comité Scientifique de la Fédération Française des DYS (FFDys) a élaboré des recommandations pour un référentiel de formation aux Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages (TSLA) (que l'on regroupe sous l'appellation « Dys » : dyslexie, dysphasie, dyspraxie...) à l'intention des médecins et des enseignants.

Ce référentiel ne prétend pas dicter aux organismes de formations ou aux institutions compétentes dans les secteurs de la santé et de l'éducation nationale ce qu'il faut faire. Il s'attache néanmoins à apporter une contribution d'experts sur 5 points essentiels, compte tenu de la nature, de l'ampleur et de l'impact de ces troubles dans la vie de tous les jours pour les personnes concernées.

- 1. Importance de la Formation :** Le Comité Scientifique de la FFDys met en avant l'importance cruciale de la formation pour les enseignants et les médecins dans le domaine des Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages (TSLA). Bien que la formation ne puisse résoudre tous les problèmes liés à ces troubles, elle reste un enjeu essentiel et indispensable.
- 2. Évolution des Pratiques :** L'évolution constante de la recherche, des méthodes thérapeutiques, pédagogiques et éducatives exige des formations spécifiques initiales et continues. Cela permettra aux acteurs concernés de mieux répondre aux demandes des personnes ayant des troubles Dys et de leurs familles en apportant des réponses plus efficaces.
- 3. Objectifs du Référentiel de Formation :** Le Comité a élaboré un référentiel de formation pour définir un socle de compétences professionnelles. Ce référentiel vise à répertorier les compétences nécessaires aux enseignants en classe ordinaire et aux enseignants experts TSLA pour transmettre des savoirs et compétences aux élèves avec TSLA. Il cherche également à permettre aux médecins de dépister, diagnostiquer et proposer des prises en charge adaptées.
- 4. Approche de Prévention :** L'accent est mis sur une approche de prévention dans les classes, où des pratiques pédagogiques fondées sur des preuves sont encouragées pour tous les élèves, y compris ceux avec des difficultés de langage et d'apprentissage. La compréhension du fonctionnement cognitif des élèves et l'utilisation d'outils d'évaluation adaptés sont soulignées pour adapter l'enseignement aux besoins individuels.

../...



5. Collaboration Interprofessionnelle : Le Comité insiste sur la nécessité d'investir dans la formation, étant donné les répercussions significatives des TSLA dans toutes les dimensions de la vie quotidienne. Il encourage des formations de qualité basées sur des données scientifiques, impliquant la connaissance des problématiques liées aux TSLA et une adaptation des pratiques professionnelles. Il recommande des formations interprofessionnelles pour favoriser la collaboration entre les enseignants et les professionnels de la santé.

Lire les recommandations du comité scientifique de la FFDys : [Recommandations_Comite_Scientifique_FFDys_pour_referentiel_formation_TSLA_Juillet_2023.pdf](#)

Par ce travail et cette contribution, la FFDYS souhaite apporter des suggestions dans une démarche constructive à la fois pour l'éducation nationale notamment auprès des instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation et des écoles académiques de formation continue et pour la santé auprès des organismes de formation continue des médecins et des thérapeutes. Au-delà de formations spécifiques à chaque professionnel travaillant auprès de personnes porteurs d'un trouble « dys », elle appelle de ses vœux un rapprochement entre l'Education nationale et la santé dans toutes leurs composantes tant au niveau national que local.

Par ailleurs, il convient de signaler que depuis 2019, la FFDYS propose à travers son [organisme de formation professionnelle](#), une offre de formation autour des [Troubles spécifiques du langage et des apprentissages](#) (TSLA). Depuis août 2023, la FFDYS est heureuse d'indiquer qu'elle est désormais enregistrée comme organisme de l'agence nationale du développement professionnel continu qui participe à la prise en charge des professionnels de santé libéraux, conventionnés et salariés des centres de santé. Cette reconnaissance nationale lui permettra d'appliquer les recommandations du comité scientifique de la FFDys et donc de déposer des actions dans le cadre des formations continues des professionnels de santé.

Contacts :

Jean-Charles Ringard, président du comité scientifique de la FFDys

Nathalie Groh, présidente de la FFDys

À propos de la FFDys - La FFDYS réunit 5 groupes d'associations nationales et leurs 150 antennes auxquelles il faut ajouter les associations régionales ou départementales. Elles sont dédiées aux troubles spécifiques du langage et des apprentissages, en particulier la dyslexie, la dysphasie, la dyspraxie, la dyscalculie et les troubles des fonctions exécutives. La FFDYS siège au CNCPH (Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées) et la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité Autonomie). La Fédération est membre de l'European Dyslexia Association (40 organisations dans 24 pays en Europe).

Grace à l'action de bénévoles, la FFDYS agit depuis plus de 20 ans pour faire connaître et reconnaître les troubles Dys, avec pour objectif d'améliorer la prise en charge et l'insertion scolaire et professionnelle des enfants et adultes. Elle s'appuie sur son comité scientifique composé de chercheurs, de praticiens et d'experts de l'Éducation et de la Santé. La Fédération est l'interlocuteur reconnu par les pouvoirs publics qui a permis d'importantes avancées pour la reconnaissance et la prise en charge des troubles Dys.

